

Allocution de
M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Séminaire

**« Contexte international du changement climatique : quels enseignements
et quelles opportunités pour le Maroc ? »**

**Rabat,
Lundi 14 février 2011**

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous accueillir aujourd'hui à l'IRES dans le cadre des travaux de ce séminaire, organisé sous le thème « Contexte international du changement climatique : quels enseignements et quelles opportunités pour le Maroc ? ».

La coopération internationale en matière de lutte contre le changement climatique a connu d'importants développements ces deux dernières années. Les deux grands rendez-vous de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, tenus à Copenhague en 2009 et à Cancun en 2010, ont pu réaliser certaines avancées en matière de solidarité internationale pour faire face à l'enjeu planétaire du changement climatique mais n'ont pas permis, toutefois, de lever les multiples incertitudes qui pèsent sur l'avenir à long terme de cette coopération.

Au niveau des avancées, il y a lieu de citer quatre points essentiels:

- l'accord sur l'objectif de maintien de l'accroissement des températures en dessous de 2 ° C par rapport à la période préindustrielle, comme préconisé par le 4^{ème} rapport du GIEC et confirmé par l'accord de Copenhague. Cet objectif serait par ailleurs ouvert à la révision selon les avancées de la science ;
- l'inclusion des pays émergents dans l'effort mondial d'atténuation des effets du changement climatique. La Chine, premier émetteur de gaz à effet de serre, a pu devenir en 2009 le premier investisseur mondial en matière d'énergies renouvelables selon le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement ;
- la reconnaissance de la nécessité de soutenir l'adaptation dans le cadre du principe de la responsabilité commune et différenciée à l'égard du changement climatique. Ce gain de cause a été notamment le fruit de la mobilisation des groupes des pays les vulnérables tels que les Etats insulaires et ceux d'Afrique ;



- la décision d'instituer différents mécanismes de coopération tels que le fonds climat destiné à canaliser les promesses de financement formulées lors de Copenhague, l'appui des pays développés au déploiement et à la diffusion de technologies propres et la mise en place d'un mécanisme de la lutte contre la déforestation.

Au niveau des incertitudes, nous pouvons évoquer :

- l'avenir du protocole de Kyoto après 2012 qui reste le seul accord mondial contraignant portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- les modalités et sources des financements dédiées à l'adaptation ainsi que leurs articulations avec d'autres mécanismes de financements comme l'aide au développement ;
- la viabilité du schéma de gouvernance mondiale du changement climatique basé sur le consensus de tous les pays. L'équilibre entre légitimité et efficacité semble rester fragile malgré la confiance retrouvée à Cancun dans le schéma de coopération multilatérale.

Le Maroc, pays qui appartient à l'une des régions les plus touchées par les bouleversements climatiques, est appelé à bénéficier des mécanismes d'appui de la coopération internationale. Il convient de rappeler à ce propos que les questions du climat et du développement sont indissociables au Maroc comme en atteste la dépendance d'une part importante de son économie à l'égard des aléas climatiques.

Le Maroc a d'ailleurs toujours consenti des efforts appréciables pour renforcer sa capacité d'adaptation à l'hostilité des conditions climatiques. Il a notamment entrepris un vaste chantier de mobilisation de son capital hydrique et élaboré une stratégie « Maroc Vert » dans l'objectif de doter le pays d'une agriculture solidaire et à haute valeur ajoutée. Le Maroc compte également intégrer les principes du développement durable dans ses politiques publiques comme en



témoignent l'élaboration d'une charte nationale pour l'environnement et le développement durable et l'adoption d'une nouvelle stratégie énergétique qui prévoit la mise en place à l'horizon 2020 d'une capacité de production d'énergie solaire et éolienne de 2000 MW pour chacune des deux énergies, ainsi que plusieurs actions en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique.

Mesdames et Messieurs,

Partant des constats précédents, ce séminaire, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'études de l'IRES « Changement climatique », nous permettra de mener une réflexion collective quant aux questionnements suivants :

- ❖ Quels sont les scénarios d'évolution possible de la coopération internationale en matière de changement climatique à l'aune des conclusions du sommet de Copenhague et de Cancun?
- ❖ Quelles opportunités offre cette coopération internationale en termes de soutien et d'accompagnement des efforts consentis par le pays en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ?
- ❖ A la lumière des expériences internationales, comment inscrire les différentes initiatives entreprises par le Maroc en termes d'adaptation et d'atténuation dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre le changement climatique qui permettrait une meilleure convergence des politiques publiques dans ce domaine et offrirait une visibilité convenable pour saisir les opportunités de la coopération internationale ?

Afin d'aborder ces questions, deux sessions sont à l'ordre du jour du séminaire : la première se focalisera sur les perspectives d'évolution des négociations climatiques après-Cancun à travers une présentation de M. Dominique AUVERLOT, chef du département de la recherche, des technologies et du développement durable au Centre d'Analyse Stratégique (France) et la seconde sera dédiée à la présentation et à la



discussion des conclusions de l'étude de l'IRES « benchmark international de la gestion du chantier changement climatique », pilotée par Mme Marie-Louise CASADEMONT, consultante internationale en stratégie et en développement durable.

Avant de passer la parole à M. Abdellah MOKSSIT, Directeur de la Météorologie Nationale, vice-président au GIEC et membre du comité scientifique du programme d'études « Changement climatique » qui modérera les travaux de ce séminaire, je tiens à remercier l'ensemble des participants pour avoir répondu favorablement à l'invitation de l'IRES.

